

**PUBLICATION ANNUELLE SUR LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE AU TITRE
AU SERVICE DE RECEPTION ET TRANSMISSION D'ORDRES – Avril 2022**

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF2 », la caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnels » et « professionnels » de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel.

1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2021. Les intermédiaires retenus sont CA Titres (LEI/969500BQ4JYX8980ZJ22), pour les ordres sur valeurs mobilières et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB, LEI/969500BQ4JYX8980ZJ22), pour les opérations de marché.

Clients non professionnels

Catégorie d'instruments	<u>Actions et instruments assimilés-Actions et certificats représentatifs</u> Indicateur de liquidité E1				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premiers courtiers ou plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA TITRES (LEI : 969500BQ4JYX8980ZJ22)	100%	100%	48,35%	51,65%	0%

Catégorie d'instruments	<u>Actions et instruments assimilés-Actions et certificats représentatifs</u> Indicateur de liquidité E2				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premiers courtiers ou plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA TITRES (LEI : 969500BQ4JYX8980ZJ22)	100%	100%	50,57%	49,43%	0%

Catégorie d'instruments	<u>Actions et instruments assimilés-Actions et certificats représentatifs</u> Indicateur de liquidité E3				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premiers courtiers ou plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA TITRES (LEI : 969500BQ4JYX8980ZJ22)	100%	100%	23,25%	76,75%	0%

Catégorie d'instruments	<u>Dérivés titrisés/Warrants et Dérivés sur certificats préférentiels</u>				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI				
Cinq premiers courtiers ou plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500BQ4JYX8980ZJ22)	100%	100%	93,86%	6,14%	0%

Catégorie d'instruments	<u>Obligation</u>				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premiers courtiers ou plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500BQ4JYX8980ZJ22)	100%	100%	1,52%	98,48%	0%

Catégorie d'instruments	<u>Produits indicieux cotés/fonds indicieux cotés ETF / Exchange traded notes ETN / Exchange traded commodities ETC</u>				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premiers courtiers ou plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500BQ4JYX8980ZJ22)	100%	100%	44,33%	55,67%	1.06%

Clients professionnels : Néant.

2. Résumé annuel sur la qualité d'exécution

Critères d'évaluation de la qualité d'exécution

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection.

La Caisse régionale agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné des intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres pour les ordres sur valeurs mobilières, et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), pour les opérations de marché. La politique d'exécution de ces 2 intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Caisse régionale sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

Valeurs mobilières : Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution utilisées par CA Titres.

Opérations de marché : Les ordres sont transmis à CACIB, société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages

Valeurs mobilières : Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution utilisées par CA Titres.

Opérations de marché : Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale et CACIB.

Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution

Néant

Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres

Néant

Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels

Néant

Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

Néant

Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

Néant